



Comité Départemental du Pas de Calais CHAR A VOILE



COMPTE RENDU REUNION CD du 30 juin 2015

La réunion débute à 18h00 à Hardelot

Sont présents :

Marc Tiberghien, Michel Aubry, Daniel Wasselin, Alain Maekelberghe, Gregory Ribery, Hubert Queval, Pierre Giret, Pascal Fourlegnie

Sont excuses :

Albert Delepierre, Nathalie Devigne,

Ordre du jour:

Répartition du CNDS.

Les actions CNDS présentées permettent aux clubs de voir la part de subvention qui leurs est attribuée, et donc de passer leurs commandes (voir ci-dessous).

Rappel des règles internes au CD62 afin de bénéficier des subventions.

Le club fait établir un devis au nom du comité et lui transmet

Le comité valide et passe la commande

Le comité paye le fournisseur à réception de la commande par le club

Le comité facture l'écart au club la part qui lui reste à charge

Bilan des chars du plan de développement

Lors de la réunion, le président présente les tableaux concernant l'utilisation des chars du plan de développement pour la saison qui vient de finir et les prévisions pour la prochaine saison.

Le club de Berck doit confirmer l'attribution de 2 MINI4, les affectations sont en cours

Il reste 1 SMARTY non affecté, l'affectation est en cours

Merlimont RAS

Le Touquet, 1 PROMO à réaffecter à un junior suivant le classement de ligue

Camiers, Il faut vérifier l'attribution du L35

Hardelot RAS

Boulogne sur mer, 3 SMARTY en cours d'affectation.



Président : Marc TIBERGHIEU 22 Av de l'Yser 62360 Condette

Tél : 0321836423 Email : marctibergh@aol.com

Marck, 1 Promo à réaffecter à un junior suivant le classement de ligue

Rappel des règles liées à l'affectation des chars du plan de développement.

Les chars doivent rester en configuration d'origine

Les pilotes doivent courir avec les voiles d'origines

Les clubs tiennent en état les chars du plan de développement

Le club de Camiers a un besoin urgent de deux PROMO pour deux pilotes bien classés en ligue qui passent junior cette année.

Faute de disponibilité de matériel, il faut appliquer les règles d'attribution liées au classement de ligue.

Les clubs du Touquet et Marck vont transférer chacun 1 PROMO.

Un état des lieux sera co-signé par chaque président de club et transmis au président du CD62

Calendrier départemental

A l'issue de l'établissement du calendrier de ligue les courses de SMARTY pourront être positionnées.

Pour mémoire les briefings du mercredi ne peuvent démarrer qu'à partir de 14H00.

Cette année le challenge départemental se déroulera à Hardelot

Mise en place des futurs entraînements départementaux

Nous disposons d'un budget de 2250€ pour mettre en place ces entraînements

Cette subvention ne peut couvrir que 50% du financement, ce projet ne pourra se monter qu'avec l'aide des clubs

Base du projet

Un premier stage de 3 jours avec une sélection en fonction du classement de ligue

Un deuxième stage de 2 jours avec une sélection des pilotes les mieux placés au classement pour les CFJ

Les formateurs seront de préférence des personnes reconnues dans le monde du char à voile avec une grande expérience de la compétition en tant que pilote.

Dans le cas où ces formateurs ne possèdent pas les diplômes nécessaires à l'encadrement en autonomie, il pourra être monté les séances avec un BE du club support. Dans ce cas les formateurs devront être Initiateur Fédéral

Les clubs sont invités à sonder leurs pilotes adultes pour ce projet

La réunion se termine à 20h00.

Le secrétaire du CD62.

Alain Maekelberghe.



Président : Marc TIBERGHEN 22 avenue de l'Yser 62360 Condette

Tel : 03.21.83.64.23 *messagerie* : MARCTIBERGH@aol.com